

La France figure à la 3e place du Top 100 de l'innovation mondiale

Avec 12 groupes présents au classement mondial des 100 premières entreprises les plus innovantes dévoilé lundi 7 octobre par Thomson Reuters, la France occupe cette année encore la troisième place, derrière les États-Unis (45 groupes) et le Japon (28).

À l'exception du constructeur automobile Renault, qui ne figure plus au « [Top 100 Global Innovators](#) », on retrouve dans la liste 2013 les entreprises françaises suivantes : **Alcatel-Lucent** (équipements télécoms), Arkema (chimie), **EADS** (aérospatiale), **L'Oréal** (cosmétique), **Michelin** (industrie), **Saint-Gobain** (industrie), **Thales** (équipement et systèmes embarqués), **Safran** (équipement et sécurisation des transports) et **Valeo** (équipement automobile). Les organismes publics de recherche **CEA**, **CNRS** et **IFP Energies nouvelles** font également partie du classement.

La France surpasse ses partenaires européens

Cette année encore, la France compte plus de groupes dans le top 100 de l'innovation mondiale que toute autre nation européenne. La position française dans ce classement, comme l'absence de la Chine pourtant premier déposant mondial de brevets, s'explique par la méthodologie employée par Thomson Reuters.

Pour établir son classement de l'innovation mondiale, le groupe d'information financière s'appuie sur quatre critères : le volume de brevets déposés par les entreprises, le taux de succès des brevets (différence entre le nombre de brevets déposés et ceux effectivement validés), la portée internationale de ces inventions et, enfin, l'influence, à savoir le nombre de citations externes par brevet au cours des cinq dernières années.

Les grands groupes industriels sont donc mécaniquement privilégiés. Parmi ces groupes, se trouve [Alcatel-Lucent](#) qui expliquait en juin dernier adopter « *une approche entrepreneuriale en matière de licences, afin de générer un flux stable de revenus grâce à son portefeuille de plus de 30 000 brevets et 16 000 applications* ».

Les politiques de propriété intellectuelle des organismes de recherche et le soutien public à la R&D, dont le crédit impôt recherche (CIR), expliquent aussi les performances françaises. Pour Thomson Reuters : « *il y a une corrélation directe entre la stratégie d'innovation d'un gouvernement et sa politique fiscale en matière de R&D, et la capacité [d'un pays] à attirer et retenir les organisations innovantes* ».

crédit photo © HP Photo – Fotolia.com

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)